



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE STANSTEAD
LORS D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 27 JANVIER 2015**

MAIRE

GREFFIÈRE
PAR INTÉRIM

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Stanstead a eu lieu le 27^e jour du mois de **JANVIER** de l'an **DEUX MILLE QUINZE**, à l'endroit habituel des sessions.

SONT PRÉSENTS Mesdames et Messieurs les conseillers suivants, à savoir :

Paul Stuart, Rollande Rouleau, Wayne Stratton, Frances Bonenfant et Guy Ouellet.

Le conseiller André-Jean Bédard est absent.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence du maire *Philippe Dutil.*

La directrice générale, Me Karine Duhamel, est également présente, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes.*

Il n'y a aucune personne dans l'assistance.

1.0

OUVERTURE DE LA SÉANCE (1.0)

Monsieur le maire Philippe Dutil souhaite la bienvenue aux membres de son conseil et à l'assemblée et déclare l'ouverture de la séance. Il est 18 heures. Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation au plus tard 24 heures avant la tenue de la séance conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes.*

2.0

2015-01-7212

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2.0)

Il est proposé par Paul Stuart

Appuyé par Guy Ouellet

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

3.0

2015-01-7213

Approbation de la facture relative au déversement de décembre 2014 à l'usine d'épuration de Rock Island - FEC Technologie (3.0)

CONSIDÉRANT le déversement d'huile s'étant produit le 11 décembre 2014 à l'usine d'épuration de Rock Island;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a dû appeler d'urgence l'entreprise FEC technologie, spécialisée en services environnementaux, afin de procéder aux manœuvres nécessaires afin d'extraire l'huile;

Il est proposé par Frances Bonenfant

Appuyé par Paul Stuart

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le conseil approuve la facture de FEC technologie au montant de **39 613,47 \$**, taxes en sus, pour l'extraction de l'huile. Le montant de la dépense est à prévoir au surplus.

ADOPTÉE



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE STANSTEAD
LORS D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 27 JANVIER 2015**

MAIRE

GREFFIÈRE
PAR INTÉRIM

4.0
2015-01-7214

Fin d'emploi avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement (4.0)

CONSIDÉRANT QU'une lettre de démission, adressée au conseil municipal, a été reçue de l'inspecteur en bâtiment et en environnement le 27 janvier 2015;

Il est proposé par Frances Bonenfant

Appuyé par Guy Ouellet

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le conseil prend acte de la décision de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de démissionner.

QUE le conseil nomme la trésorière adjointe actuelle, madame Isabelle Poulin, inspectrice en bâtiment et en environnement par intérim afin que les opérations du département d'inspection puissent se dérouler de manière efficace advenant le besoin d'émettre des permis ou d'effectuer toute autre tâche relevant de ce département.

QU'un appel de candidatures débute dans les meilleurs délais afin de combler le poste.

ADOPTÉE

5.0

VARIA (5.0)

6.0

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE (6.0)

Le conseil se met à la disposition de son assistance conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes* et rappelle que les questions doivent traiter exclusivement des sujets prévus à l'ordre du jour.

7.0

2015-01-7215

LEVÉE DE LA SÉANCE (7.0)

Il est proposé par Paul Stuart

Appuyé par Guy Ouellet

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 18 h 20.

ADOPTÉE

Respectueusement soumis,

Philippe Dutil,
Maire

Me Katherine Beaudoin,
Greffière par intérim



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE STANSTEAD
LORS D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 27 JANVIER 2015**

MAIRE

GREFFIÈRE
PAR INTÉRIM

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Véronique Blouin, trésorière de la Ville de Stanstead, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour toutes les dépenses visées par les résolutions ci-après énumérées et adoptées à la séance du 27 janvier 2015 par le conseil municipal.

Résolutions ayant trait à une dépense :

2015-01-7213

Signé en ce 28^e jour du mois de janvier de l'an deux mille quinze.

Véronique Blouin, trésorière